



THEATRALEMENT VOTRE
Association Théâtrale de Neuvecelle

troupe.theatralementvotre74@gmail.com
<http://www.theatralementvotre.fr/>



9^{ème} Festival de Théâtre amateur de Neuvecelle : NeuveScène'17

Organisateur : Cie « Théâtralement Vôtre » – Neuvecelle

DOSSIER DE CANDIDATURE

3 fiches à remplir

Nom de la Troupe :

Nom de la Pièce :

Vendredi 6 Octobre 20h30,
Samedi 7 octobre 18h00, 20h30
Dimanche 8 octobre 2017, 16h00, 18h00

Neuvecelle

Haute-Savoie

[1/3] RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

1 – Présentation de la troupe

- Statuts : Association 1901
Autre, précisez :
- Pièces précédentes :
.....
.....
.....
.....
.....
- Participation à des manifestations importantes, autres Festivals :
.....
.....
.....
.....
.....

2 – Renseignements sur le spectacle proposé

- Titre :
- Durée :
- Auteur :
- Genre :
- Résumé de la pièce :
- Combien de fois la pièce a-t-elle été jouée ?
- Dates et lieux des représentations à venir :
.....
.....
.....
.....
.....

[2/3] FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom de la Troupe :

Fait-elle partie d'une fédération ?

Site de la Troupe :

Adresse du Siège de l'Association :

.....

Nombre de personnes pour le spectacle :

Nom et prénom du Responsable de la troupe :

.....

Adresse :

Tél privé : Tél portable :

E-mail :

Comment avez-vous connu le Festival ?

Veillez indiquer vos préférences de date et d'heure (2 choix possibles) :

| Date | Heure | Choix |
|----------------------------|-------|-------|
| Vendredi 06 Octobre | 20h30 | |
| Samedi 07 Octobre | 18h00 | |
| | 20h30 | |
| Dimanche 08 Octobre | 16h00 | |
| | 18h00 | |

Composition de la troupe pour la pièce proposée

| Nom | Prénom | Role (acteur ou technicien) | Participe au repas |
|-----|--------|-----------------------------------|-----------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

[3/3] FICHE DE RENSEIGNEMENT TECHNIQUES

1 – Décors

Descriptif :
.....
.....
.....
.....

Espace scénique de la salle d'animation de Neuvecelle :

Ouvertures : 6 mètres

Profondeur : 4 mètres

Hauteur : 1 m 80

Temps de montage (réglage son / lumière inclus) :.....
.....

Temps de démontage :.....
.....

L'utilisation de fumée est interdite dans la salle d'animations.

2 – Eclairage

Plan feu du festival est fourni en annexe.

3 – Son

Article 3 du règlement : Chaque troupe doit assurer, sa propre conduite lumière et son, pendant sa représentation.

Support : fichier MP3 (confère règlement ci-joint)

Sur le site www.theatralementvotre.fr des informations sont disponibles concernant la salle, la scène, le matériel mis à disposition pour le Festival.

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter l'ensemble des articles.

Le :.....

Nom (lisible) et Signature du responsable

REGLEMENT NeuvScène'17

Règlement à conserver par la Troupe candidate

NeuveScène'17 : Neuvième édition du Festival de théâtre amateur de Neuvecelle organisé par la compagnie **Théâtralement Vôtre**

Article 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Festival de théâtre amateur NeuveScène'17 (accueillera cinq troupes de théâtre amateur les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 Octobre 2017 à la Salle d'Animations de Neuvecelle. Les troupes doivent :

- Etre amateurs,
- Poser leur candidature (fiche d'inscription) avant la date de clôture, par voie postale ou par email à l'organisateur
- La durée de la représentation ne devrait pas dépasser dans l'idéal 1 h 30 minutes
- **Les inscriptions seront closes le dimanche 04 Juin 2017**

Article 2 : CATEGORIES

Le Festival NeuveScène'15 ne comporte pas de catégorie. Aucun prix ne sera remis dans le cadre du festival.

Article 3 : TECHNIQUE

Les troupes s'engagent à fournir à l'organisateur leurs séquences sonores via fichiers MP3. Les décors ne devront pas être vissés ou cloués sur la scène. Des techniciens seront à disposition des troupes pour les assister dans leur installation, mais chacune devra assurer sa propre conduite lumière et son, pendant sa représentation. Le démontage se fera rapidement et immédiatement après le spectacle. L'utilisation de fumée est interdite dans la salle d'animations.

>> Contact José Robain – Régisseur

Article 4 : DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comporter :

- Les 3 fiches de renseignements remplies (Ci-dessus)
- La copie de l'autorisation de jouer – SACD/SACEM (si musique)
- La copie de l'attestation de Responsabilité Civile
- Le dossier de Presse du spectacle
-

Lors de la confirmation de sélection définitive :

- 3 photos du spectacle en format JPEG envoyées par mail
- 6 affiches A3 format papier

Article 5 : AVIS DES SELECTIONS

La programmation sera définitive au **samedi 01^{er} juillet 2017**.

Toutes les candidatures recevront une réponse.

Chaque troupe retenue devra envoyer les documents demandés à la fin de l'article 4

Article 6 : OBLIGATIONS DES TROUPES

Les responsables de troupe de théâtre auront souscrit toutes les assurances nécessaires pour la totalité de la troupe durant le Festival.

Les responsables de troupes auront obtenu les autorisations nécessaires au niveau de la SACD et de la SACEM au moment de l'inscription au Festival afin de pouvoir jouer
Les troupes s'engagent à participer aux interviews d'après spectacle d'une durée de 15 minutes.

Article 7: OBLIGATION DES ORGANISATEURS

L'organisateur s'oblige à organiser ledit Festival, en mettant à la disposition des troupes inscrites une scène de spectacle et en assurant la publicité nécessaire dans la communauté de communes d'Evian.

L'organisateur a en charge le paiement des droits d'auteurs.

Article 8 : CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Le festival prend en charge les frais de transport des troupes au tarif de 0,304 € / km à concurrence de 1 véhicule pour 4 personnes et 1 véhicule pour le matériel, s'il y a lieu (2 véhicules maximum)

Le logement est à la charge des troupes retenues.

Les personnes prises en charge (confère tableau page 3 : Composition de la troupe pour la pièce proposée) bénéficient de la gratuité pour tous les spectacles du Festival. Chaque acteur, technicien, metteur en scène bénéficiera d'un repas offert. En cas de désistement de dernière minute le prix du repas sera déduit des défraiements kilométriques.

Les consommations au bar sont à la charge des troupes.

Un apéritif de clôture du Festival est organisé le dimanche soir.

Article 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Tous les membres de la troupe engagée devront prendre connaissance du présent règlement, en particulier les techniciens (lumières et son).

Article 10 : MODIFICATION DU REGLEMENT

L'organisateur se réserve le droit de modifier les articles du présent règlement, jusqu'à réalisation du contrat définitif.